

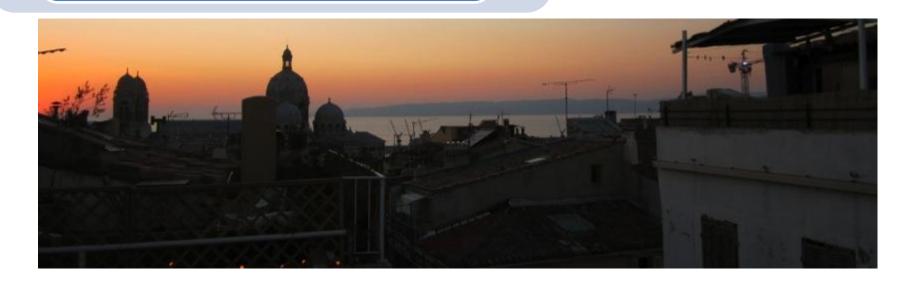
Commission d'évaluation et de valorisation

Phase: Réalisation – 11 février 2014

#### 7 rue des MAUVESTIS, 13002 Marseille

\_arte IGN: 25000°







Le Panier: Ce qui reste de la vieille ville marseillaise







#### Fiche d'identité

Maître d'Ouvrage	Architecte	BE thermique	Accompagnateur
SCI de l'atelier	Joëlle BURLE	Sans	BDM

• 48 kWh<sub>ep</sub> /m²/an Consommation Maison individuelle de Typologie • Soit 75 % du C<sub>ep</sub> ref= 64 kWh d'énergie primaire ville (selon Effinergie) U bat = 0,57 Production locale • 0 Kwh<sub>ep</sub> / an (type:\_\_\_\_ puissance: Surface • 95 m<sup>2</sup> SHab d'électricité • Altitude: 30 m • Début : septembre 2012 Climat Planning travaux • Fin: novembre 2013 Zone climatique : H3 Classement Coûts (hors • Travaux : 2400 € TTC /m2SHab • BR1 installation PV) • Études : 10% bruit



#### Le projet – Principes généraux

Système
constructif

- Murs pierre réutilisés
- Surélévation structure bois

Chauffage

• convecteur

Plancher

- Sur garage à vélo
- laine de bois

Ventilation

Hygro B hiver, naturel été.

Murs

• Enduit chaux /chanvre 5 cm

Rafraichissement

N/A

**Plafond** 

• Béton de chanvre 30 cm

**ECS** 

•CESI (3 m2/2001) ou équivalent

Menuiseries

• Bois - Uw = 1,2 W/m<sup>2</sup>.K - FS = 60 %

Éclairage

• Fluo récent ou LED récent

Chantier vert

• Pilotage par archi

Etanchéité à l'air

N/A

حاله BURLE - Dernière mise à jour : 11/02/2014 − BRONZE ر 64 points − Réha − V2



#### La rue des Mauvestis (avant)





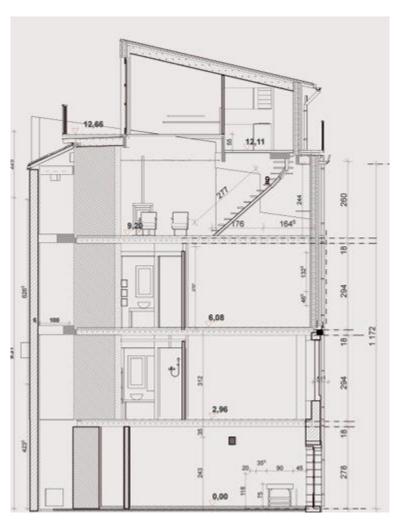


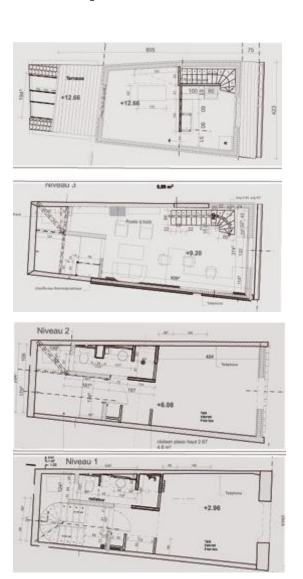
#### Façade rue des Mauvestis (maintenant)





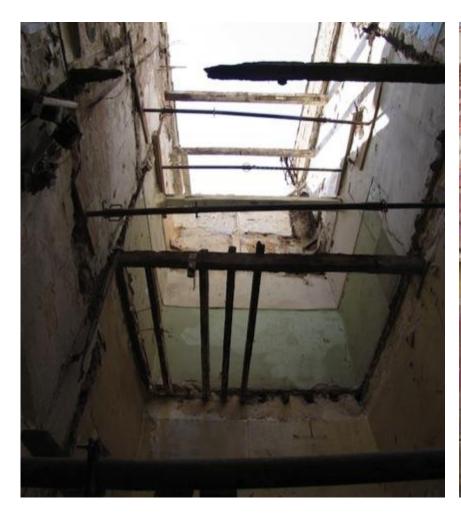
#### Principe de construction







#### **Démolition reconstruction**







#### Niveau 2 et 3







#### Niveau 3 et 4







#### Reconstruction de l'existant





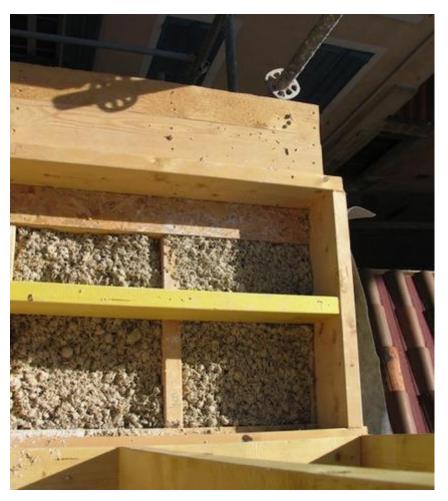
Plâtrerie: JC Rodulfo

Rédacteur : BDM + Joëlle BURLE - Dernière mise à jour : 11/02/2014 - BRONZE - 64 points - Réha - V2



## Isolation : enduit chaux chanvre béton de chanvre





Rédacteur : BDM + Joëlle BURLE - Dernière mise à jour : 11/02/2014 - BRONZE - 64 points - Réha - V2

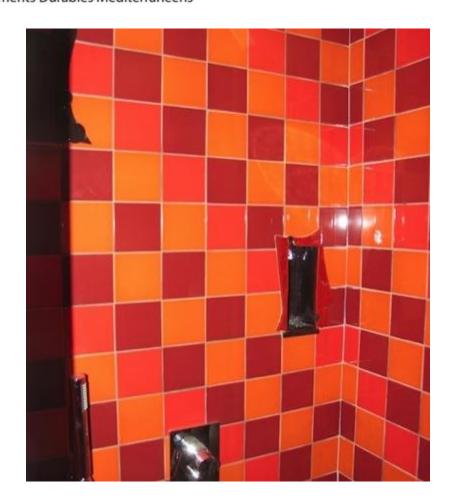


#### Un travail de métallerie : l'atelier Floret





#### Salle d'eau niveau 2

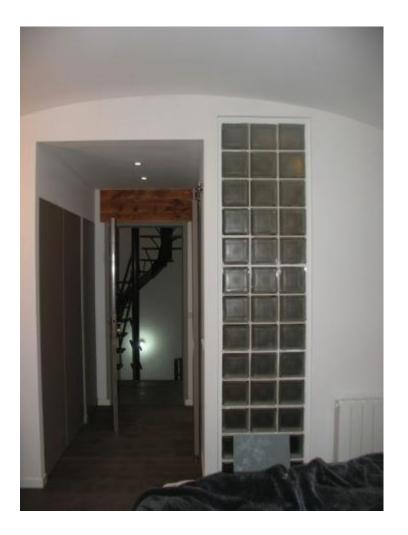






#### Niveau 1







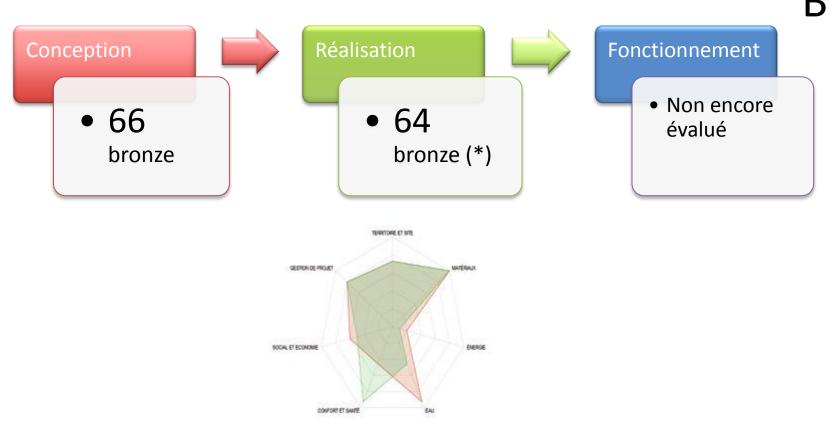
#### Niveau 3







### Évaluation selon la Démarche BDM



(\*) manque STD et test étanchéité à l'air



## **ANNEXE CONCEPTION**



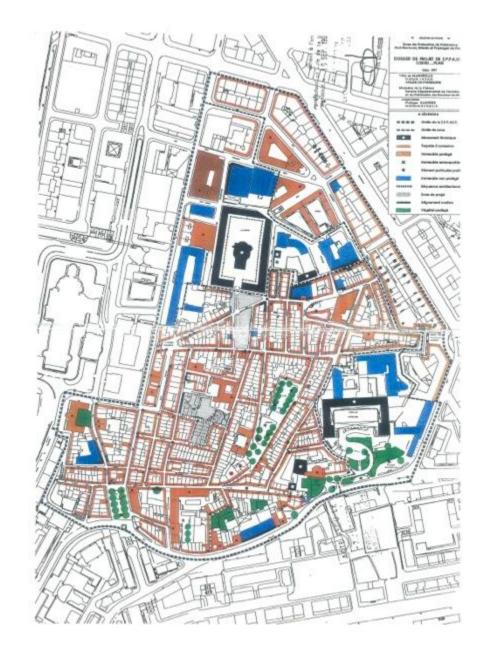
#### La ZPPAUP

Immeuble situé dans la vieille ville marseillaise

Un quartier qui fut l'objet de nombreuses démarches initiées par les instances publiques :

- -1 ZAD en 1972
- plusieurs OPAH entre 1990 et 2000
- 1 PRI, non renouvelé

Aujourd'hui et depuis 15 ans (1997) une ZPPAUP qui est censé apporté une solution à l'ensemble des questions de protection et de mise en valeur du patrimoine du secteur concerné : un outil de gestion urbaine.

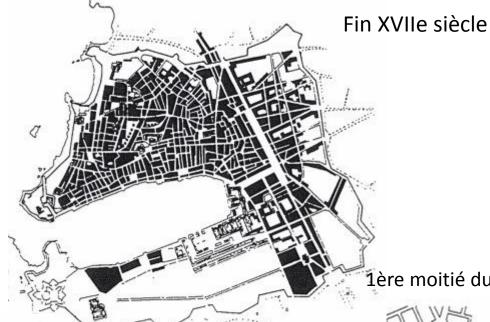




#### Quelques mots d'histoire :

le processus de réduction morphologique de la vieille ville

2<sup>nde</sup> moitié du XIXe siècle



1ère moitié du XXe siècle



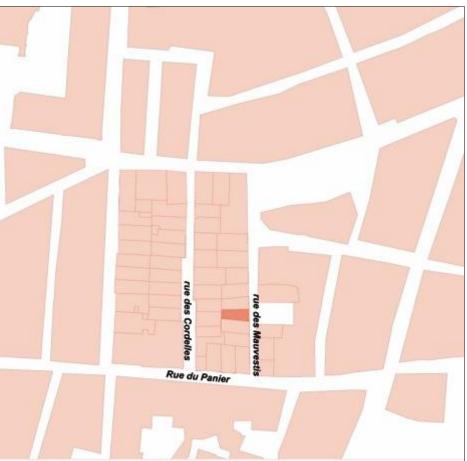
A.P. 13 - INAMA - J Burle, 1994



## Extrait du cadastre actuel section Major parcelle n°200 surface 36 m²



#### Reconstitution du cadastre napoléonien





- Territoire et Site
- Matériaux
- Energie
- Eau
- Confort et Santé
- Social et Economie
- Gestion de Projet



#### Territoire et site

- Densité urbaine
- emplacement optimisé
- mobilité douce :piétonisation du quartier

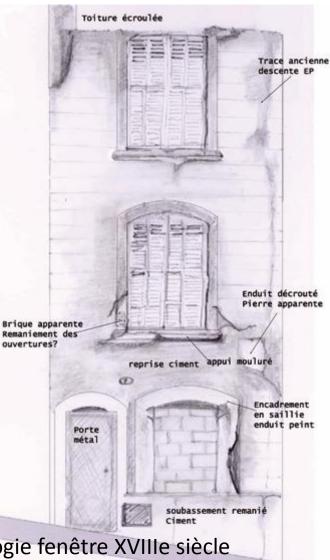








#### **Etat des Lieux**



Typologie fenêtre XVIIIe siècle



#### Evolution du projet

- -Valeur économique de l'espace habitable
- Besoin de hauteur
- Les orientations du SDAP 13 : la Zppaup
- Le manque d'orientation du « PLU »







#### Territoire et site Masques solaires

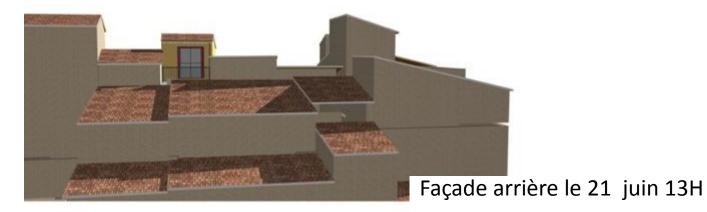






#### **Masques solaires**

#### Façade arrière le 21 décembre 13H







#### **Masques solaires**

#### Façade Mauvestis le 21 décembre 13H



Façade Mauvestis le 21 juin 13H



#### Matériaux

Murs béton de chanvre (R = 2,4 sur 44 m2 et R = 5 sur 8 m2) Toiture: 2 couches de 15 cm (R = 8)

Vitrages doubles huisseries bois (U= 1,2 W/m2.°K)

Plancher bas (R = 4)



#### **Energie**

Equipements (par bât)	Destination
<ul> <li>Type de système de production de chaleur - Poële bouilleur granulé de 3 à 5 kW 85 % de rendement minimum, Flamme verte 5 *</li> <li>Type d'émission de chaleur : direct et radiateur plus régulation</li> </ul>	Chauffage
Sans objet	Refroidissement
<ul> <li>Nature du système : hygro B</li> <li>Consommation électrique des moteurs 30 W.</li> </ul>	Ventilation
Nature du système de production	ECS et appoint électrique
Puissance installée # 5 W/m² – qualité d'éclairage : fluo ou led	Eclairage
<ul> <li>Comptage électrique : oui</li> <li>Comptage volumétrique : oui sur eau froide et chaude</li> <li>Comptage d'énergie : oui sur électricité</li> </ul>	Comptages
<ul><li> Eolien : sans objet</li><li> PV : sans objet</li></ul>	Production d'électricité



## Suggestion de poêles granulés ou chaudière bouilleur











## Répartition de la consommation en énergie primaire du projet en kWh<sub>ep</sub>/m² shon.an

#### Chiffres clés énergie :

- Shab = 81 m2, Shon = 90 m2
- U bat = 0,57 W/m2.°K (avant 2,24 )
- Etiquette énergie tous usages : 71 kWhEP/m2shon.an (classe B), avant 467
- Exigence Effinergie réhabilitation : 64 kWhEP/m2shon.an
- Consommations prévisionnelles 5 usages : 48 kWhEP/m2shon.an
  - Dont électricité : 41
  - Dont bois: 7
- Chauffage: 4742 kWh
- ECS: 1031 kWh
- Auxiliaires: 795
- VMC: 627

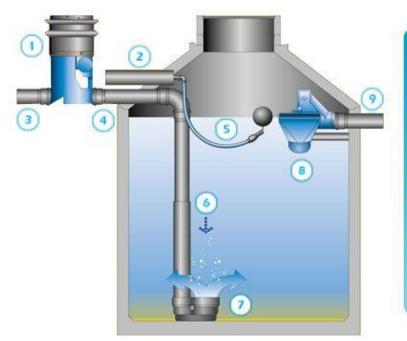
Nb : le logiciel annonce 8947 kWh pour les autres usages ce qui est 2 fois plus que la moyenne des français, même en divisant par 2,58.





Réduction des besoins d'eau : douches, limiteurs, mousseurs, WC 3/6 l et réducteur de pression.

Récupération de l'eau de pluie pour WC par cuve d'environ 3000 l



Installation du filtre à eau de pluie avant la citerne à eau de pluie

- 1 Filtre à eau de pluie
- 2 Tuyau technique
- 3 Evacuation eau sale
- 4 Extraction eau de pluie
- 5 Prélèvement flottant
- 6 Eau filtrée
- 7 Raccord de stabilisation
- 8 Siphon de trop plein mono
- 9 Ecoulement de trop plein



# Menuiseries Composition •Nature du châssis : BOIS •Vitrage 4/12/4 argon •Déperdition énergétique Uw= 1,2 W/m².K •Facteur solaire Sw = 30% Ouest et 60% Est •Nature des fermetures : volets

Orientation vitrages	Surface (m²)	Répartition (%)
Sud	0	
Est	10	70%
Ouest	4	30%
Nord	0	

#### **Confort et Santé**

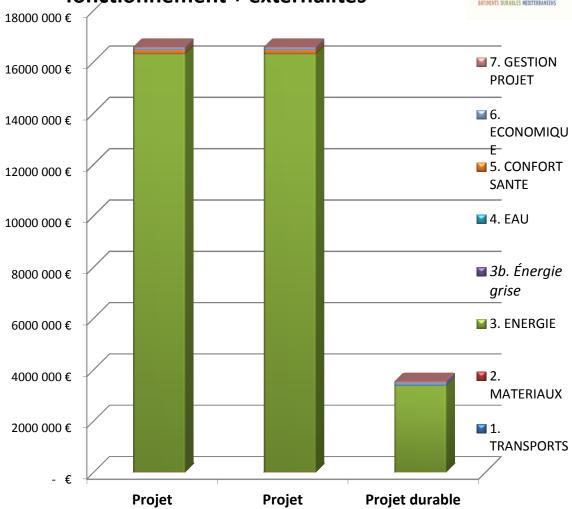
Le confort thermique d'été sera réalisé par une forte isolation de la toiture, et une ventilation naturelle d'été sur l'inertie moyenne du bâtiment : les vitrages Ouest seront solaires, les vitrages Est non car il y a un fort masque. Le confort d'hiver sera réalisée avec la forte isolation thermique. Il n'y a pas de problèmes acoustiques. Tous les locaux disposent d'une fenêtre. La ventilation est hygro l'hiver, naturelle l'été

Rédacteur : BDM + Joëlle BURLE - Dernière mise à jour : 11/02/2014 - BRONZE - 64 points - Réha



<u>Coût global étendu</u>: investissement + fonctionnement + externalités





énergétiquement

performant

conventionnel de référence

Social et Economie

Le travail consiste surtout à faire travailler les artisans du quartier et de se concerter avec les voisins. L'outil bénéfices durables a été utilisé.



#### **Gestion de Projet**

La démarche BDm a été intégrée très tôt, il convient de dire que la grille MI est inadaptée à la Réhabilitation car trop compliquée en regard des enjeux énormes que doivent gérer les constructeurs. Investisseur, concepteur et utilisateur sont les mêmes. Les consommations seront suivies.

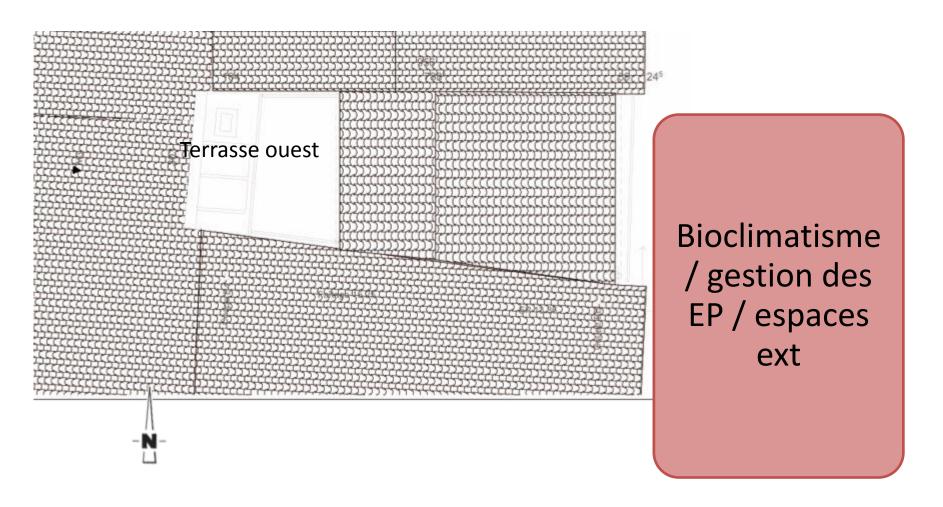


#### Extraits du Carnet de bord à débattre

- Ce projet a été calculé avec la méthode Promodul Expert MI agréé par BDM le 24 janvier 2012 car compatible Effinergie Réhabilitation : il faut constater que ce logiciel favorise les applications électricité. La bibliothèque de ce logiciel étant limitée, le chauffage a été prévu par chaudière granulé bois, mais pourra être transformé en 2 poêles granulés bois dont les rendements sont parfois supérieurs (dans les 2 cas thermostat et horloge). Pour les mêmes raisons, les isolants indiqués sont de la laine de verre, mais en réalité, l'isolant mur sera du béton de chanvre et partout ailleurs de la laine de bois (toit) : sauf peut-être l'isolant sol sur garage à vélo qui pourrait-être de la laine de verre
- Le pré-requis espace extérieur est supposé réalisé car il n'y a pas d'espaces extérieurs hormis la rue
- La STD n'a pas été réalisée mais le bâtiment bénéficie d'une inertie adaptée
- Innovation eau : le retour de la caisse à eau
- Le test d'étanchéité à l'air n'est pas prévu L'application stricte des pré-requis donne un niveau BRONZE, le calcul des points donne un niveau ARGENT (66 points). Un calcul de STD et un essai d'étanchéité à l'air suffiraient pour repasser en ARGENT.

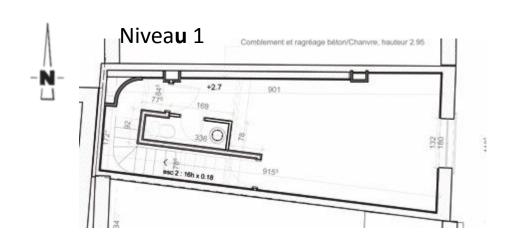


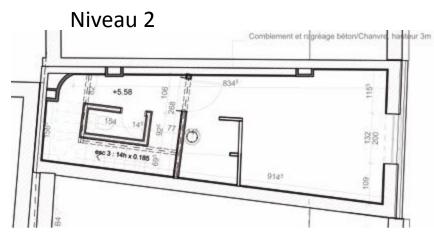
#### Le projet dans son territoire

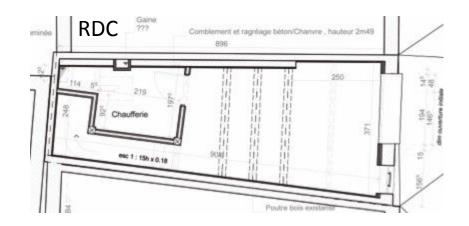




#### Le projet dans son territoire Aménagement intérieur





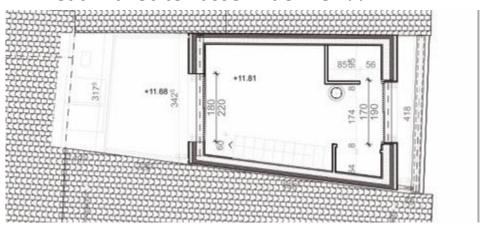




#### Le projet dans son territoire Aménagement intérieur

#### Niveau 4 avec terrasse : vue mer ??





#### Niveau 3 et 1 demi niveau N3+



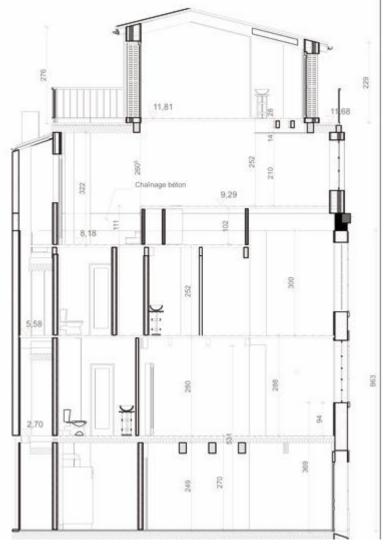


## Le projet dans son territoire Façade





Le projet dans son territoire Coupes





#### Glossaire

Acronymes	Définition
Сер	Coefficient de consommation d'énergie primaire
Ubât	Facteur de déperdition thermique totale d'un bâtiment
BR_	Classe d'exposition aux zones de bruits : BR1 – faible exposition, BR2 – attention particulière aux locaux de sommeil, BR3 - obligation d'un renforcement de l'isolement acoustique
Uw	Facteur de déperdition thermique totale d'une menuiserie
FS	Facteur solaire – quantité d'énergie transmise à travers un vitrage
СТА	Centrale de traitement d'air -
VMC Hygro « B »	Ventilation mécanique contrôlée simple flux (extraction seule) à gestion hygrométrique au niveau des bouches d'extraction et d'arrivée d'air frais.
XPS	Polystyrène extrudé.